

Rapport d'inspection

sur la sécurité et le bien-être des animaux

Loi sur la protection sanitaire des animaux (L.R.Q., c. P-42)

Règlement sur la sécurité et le bien-être des chats et des chiens (c. P-42, r. 10.1)

ORIGINE			
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)			
MOTIF DE L'INSPECTION			
<input type="checkbox"/> Suivi d'avis de non-conformité ou d'infractions		<input type="checkbox"/> Suivi de recommandations	
<input checked="" type="checkbox"/> Première visite			
LIEU VISITÉ			
<input checked="" type="checkbox"/> Chenil, Chatterie, Élevage		<input type="checkbox"/> Animaux de compagnie	
<input type="checkbox"/> Service		<input type="checkbox"/> Laboratoire de recherche	
<input type="checkbox"/> Chien(s) Environ 30		<input type="checkbox"/> Chat(s) _____	
<input type="checkbox"/> Chiens de traîneau		<input type="checkbox"/> Boutique d'animaux	
<input type="checkbox"/> Fourrière, Contrôleur animalier, Refuge		<input type="checkbox"/> Autre (spécifiez) : _____	
<input type="checkbox"/> Autre(s) (spécifiez) _____			
IDENTIFICATION			
Date de l'inspection		Heure du début	
A M J 1 3 0 6 1 2		1 6 3 0	
Heure de la fin		1 7 5 6	
Numéro de dossier : 12-26070-0001924			
Personne morale :			
Propriétaire (1)		Propriétaire (2)	
<input checked="" type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme Claude Blais		<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme	
Adresse complète		<input type="checkbox"/> cocher si adresse postale différente	
2277, rue du Pont, Saint-Lambert, Québec		Code postal G0S 2W0	
Téléphone (1) 418-473-5978		Téléphone (2)	
poste		poste	
Personne rencontrée (1)		Personne rencontrée (2)	
Cocher si propriétaire <input checked="" type="checkbox"/> (1) <input type="checkbox"/> (2)		Cocher si propriétaire <input type="checkbox"/> (1) <input type="checkbox"/> (2)	
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme		<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme	
FAITS ET GESTES PERTINENTS OBSERVÉS			
<p>- De l'eau de couleur brune est présente dans la chaudière d'eau d'un des chiens (art. 3, r. 10.1).</p> <p>- Les planchers et la portion inférieure des murs du bâtiment où sont gardé deux chiens ne sont pas fait, ou recouvert, d'un matériau hydrofuge (art. 6, r. 10.1).</p> <p>- Lors de l'inspection, le plancher du bâtiment est mouillée sur sa presque totalité, ce qui me laisse croire que l'urine et les eaux de nettoyage ne s'écoulent pas rapidement et entièrement (art. 7, r. 10.1).</p> <p>- Une très forte odeur d'ammoniaque était présente dans le bâtiment où sont logé deux chiens. Je n'ai vu aucun système de ventilation sur place et aucune fenêtre n'était ouverte afin de favoriser la circulation de l'air lors de ma visite (art. 9, r. 10.1).</p> <p>- Les chiens gardés à l'extérieur sont sur la terre noire. Le terrain ne se draine pas bien. Les chiens se retrouve dans la boue et n'ont pas accès à une aire propre et sèche (art. 12, r. 10.1).</p> <p>- Les chiens gardés à l'intérieur n'ont pas accès à une aire propre et sèche. Il y a présence d'excrément et de liquide qui me semble être de l'urine sur la presque totalité du plancher (art. 12, r. 10.1).</p> <p>- La cage destiné au chien de type dalmatien est trop petite. Elle ne lui permet pas de se coucher sur le côté, les membres en pleine extension (art. 13, r. 10.1).</p> <p>- Il y a présence de rouille sur la majorité du grillage de la cage destinée au chien de type dalmatien (art. 14, r. 10.1).</p> <p>- Il y a présence de certaines broches endommagées, qui pointent vers l'extérieur, sur la cage destinée au chien de type dalmatien. Ces broches sont susceptibles de causer des blessures (art. 14, r. 10.1).</p>			
Feuille(s) complémentaire(s) <input checked="" type="checkbox"/> Non OU <input type="checkbox"/> Nombre :		<input type="checkbox"/> RF <input type="checkbox"/> RM <input checked="" type="checkbox"/> RE	
SIGNATURE(S)			
J'ai personnellement complété la section Identification et j'ai observé les faits et gestes pertinents.		J'ai personnellement observé les faits et gestes pertinents.	
Nom et prénom (en lettres moulées) Robitaille, Marie-Eve		Nom et prénom (en lettres moulées)	
Matricule SA0002		Matricule	
A M J 1 3 0 6 1 3		A M J	
Signature		Signature	

Rapport d'inspection

sur la sécurité et le bien-être des animaux

Loi sur la protection sanitaire des animaux(L.R.Q., c. P-42)

Règlement sur la sécurité et le bien-être des chats et des chiens (c. P-42, r. 10.1)

FEUILLE COMPLÉMENTAIRE

FAITS ET GESTES PERTINENTS OBSERVÉS

Numéro de dossier :12-26070-0001924

Date de l'inspection

A	M	J
13	06	12

- Le plancher est manquant dans la cage destiné au dalmatien. Celui-ci se trouve donc sur le grillage servant normalement à supporter le plateau de plancher. Ce grillage n'est pas recouvert d'un enduit d'une matière synthétique (art. 16, r. 10.1).
- Lors de ma visite, un chien gardé dans le parc extérieur grimpe dans les barreaux et se passe la tête entre ceux-ci. L'installation est susceptible de causer des blessures (art. 18, r. 10.1).
- Le haut du grillage métallique, installé à l'intérieur de la clôture du parc extérieur, a des broches qui pointent vers le haut, sur toute sa longueur. Ces broches sont susceptibles de causer des blessures (art. 18, r. 10.1).
- Le sol du parc extérieur est mouillé et il y a présence de boue, ce qui indique que le sol ne se draine pas bien (art. 18, r. 10.1).
- Il y a présence de rouille à plusieurs endroits sur le grillage du parc extérieur (art. 18, r. 10.1).
- Lors de ma visite, une chaudière d'eau destinée à un chien est renversée. Aucune chaudière d'eau n'est conçue et installée pour prévenir les renversements (art. 20, r. 10.1).
- Plusieurs chaudières destinées à l'abreuvement des chiens sont grugées à divers degrés (art. 20, r. 10.1)
- Plusieurs chiens hébergés principalement à l'extérieur n'ont pas accès à une niche ou un abri (art. 23, r. 10.1).
- Une niche à la disposition d'un chien n'est pas surélevée du sol (art. 23, r. 10.1).
- Lors de ma visite, au moins trois chiens se sont trouvés avec leur chaîne enroulée ou coincée dans divers objets (art. 25, r. 10.1).
- Il y a présence de beaucoup de débris divers tant à l'intérieur du bâtiment où sont gardé deux chiens que sur le terrain à l'extérieur où sont gardé environ 28 chiens (art. 28, r. 10.1).
- Il y a une accumulation d'excréments et de liquide qui me semble être de l'urine dans la cage à l'intérieur du bâtiment et sur le plancher même de ce bâtiment qui héberge 2 chiens (art. 29, r. 10.1).
- Il y a une accumulation d'excréments dans le parc extérieur servant à héberger cinq chiens (art. 29, r. 10.1).
- Rien ne me laisse croire qu'un protocole de nettoyage, de désinfection et de contrôle de la vermine a été élaboré et est tenu à jour (art. 32, r. 10.1).
- Rien ne me laisse croire qu'un protocole d'exercice a été élaboré et est tenu à jour (art. 38, r. 10.1).
- Rien ne me laisse croire qu'un registre des animaux est tenu à jour (art. 45, r. 10.1).